

►►► PUBLIC

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier de catégorie F.

►►► ACCESSIBILITÉ

L'équipe d'ARTEK a suivi une formation de sensibilisation sur les questions d'accueil des personnes en situation de handicap. Une référente handicap est nommée au sein de notre organisme de formation : Agathe CORMIER est votre contact privilégié afin d'échanger sur votre besoin. Notre démarche est disponible sur la page [accessibilité](#) de notre site internet.

►►► PRÉREQUIS

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française

OBJECTIFS

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des engins de chantier afin de recevoir l'autorisation de conduite (Art 5323-56 du Code du Travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R482 de la CNAM.

►►► CONTENU

THÉORIE

LA SÉCURITÉ

- Les accidents de travail
- La responsabilité pénale du conducteur
- Les organismes de prévention

LES TEXTES RELATIFS À LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER

- Le Décret du 02/12/1998
- La recommandation R482
- Le code de la Route

TECHNOLOGIE DES ENGIN DE CHANTIER

- Les différentes catégories et types d'engins de chantier
- Description et principes de fonctionnement
- Les opérations de maintenance de premier niveau

MISE EN OEUVRE DES ENGIN

- Contrôle de prise de poste
- Démarrage moteur, inspection de l'engin, vérifications réglementaires

RÈGLES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DE L'ENGIN

- Accès à l'engin, énergies, moteur, limite d'exploitation, utilisations particulières

RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'ENVIRONNEMENT

- Circulation sur chantier

- Signalisation sur chantier
- Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques
- Travaux en milieu aquatique ou souterrains

RÈGLES DE SÉCURITÉ LORS DES ARRÊTS ET FINS DE POSTE

- Stationnement
- Mise en repos
- Arrêt moteur
- Consignations
- Panne sur chantier : balisage
- Manœuvres de dépannage

TRANSFERT SUR ROUTE

- Transfert autonome
- Transfert sur porte char

PRATIQUE

VÉRIFICATIONS

- Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures)
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

CONDUITE, CIRCULATION, MANOEUVRE

- Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols, dans différentes conditions : pentes, virages...
- Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation
- Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement...
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres et des opérations de fin de poste
- Chargement et déchargement sur porte engin

MAINTENANCE

- Opérations d'entretien de 1er niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

➤➤➤ MÉTHODES MOBILISÉES

• Moyens pédagogiques

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Quel est notre objectif prioritaire à l'issue de la formation ? Que chaque participant devienne autonome dans ses recherches liées à ses obligations réglementaires, et plus largement UN ACTEUR ENGAGÉ ET RECONNU dans la prévention des risques professionnels.

• Moyens d'encadrement

- Formateurs qualifiés suivant disponibilités
- Testeur suivant disponibilités, appartenant à un organisme certifié CACES

• Moyens et organisation matériels

- Salles de formations équipées
- Vidéoprojecteur
- Diaporama
- Equipement de Protection Individuel (EPI)
- Terrain ou aire d'évolution
- Sols différents (goudron, ciment, dégradé)
- Chariot tout terrain
- Porte char pour épreuve de chargement et de déchargement (option)

▶▶▶ MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION

• Évaluation

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier de catégorie A (réussite à 70 % minimum)
- Maximum 6 UT tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

• Suivi

- Attestation de présence individuelle
- Délivrance du CACES R482 catégorie F (validité 10 ans)

• DURÉE DE LA FORMATION

Formation initiale : 3 jours (21 heures)

Renouvellement : 2 jours (14 heures)

• COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût individuel : mentionné sur notre [site internet](#)

Coût en entreprise (intra) : nous consulter

• DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur [site internet](#) / par **téléphone** / par mail à l'**adresse générique** : contact@artek-formations.fr / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.